

6 | RÉGION

ENVIRONNEMENT

Dérèglement climatique :
la Somme lance sa COP

AMIENS Dans la foulée de la COP régionale, les départements s'organisent à leur tour pour lutter contre le dérèglement climatique. C'était le cas de la Somme lundi 18 décembre.

FABRICE JULIEN

À défi global, solutions locales. » Ce sont par ces mots que le préfet de la Somme Rollon Mouchel-Blaisot a lancé lundi 18 décembre à Amiens les premiers échanges d'une « conférence des parties » (COP), à l'échelle départementale. À l'instar de la COP internationale dont la dernière édition vient de se tenir à Dubaï et de ses déclinaisons régionales dont celle lancée dans les Hauts-de-France le 6 décembre, cet outil de planification écologique s'inscrit dans la nécessité de coller au plus près des réalités de chaque territoire.

TROP D'ESPACES AGRICOLES PERDUS

Les COP initiées dans chaque département picard visent à additionner les efforts pour atteindre les trois principaux objectifs fixés d'ici 2050 : la neutralité carbone, la sauvegarde de la biodiversité, et l'adaptation à des températures mondiales qui grimperont en moyenne de 4°C d'ici 2100. « Le dérèglement climatique montre chaque jour qu'il est en marche, et si nous ne prenons pas les bonnes résolutions, nous en payerons le prix fort », prévient le président (divers droite) du Département de la Somme Stéphane Haussoulier. En attendant d'identifier des leviers d'action sur les thématiques prioritaires du territoire (eau, énergie, logement, mobilité, biodiversité, urba-



Le préfet Rollon Mouchel-Blaisot a lancé lundi à Amiens la première « conférence des parties » COP du département de la Somme. Photo : FRED HASLIN

nisme, alimentation), cette première réunion avait pour objectif de recenser certaines bonnes pratiques qui ont permis en peu de temps d'obtenir des résultats très encourageants : l'investissement de 13,7 millions d'euros du Département pour permettre à 500 communes sur 577 de faire passer l'éclairage public en LED ; l'isolation thermique de 7000 logements d'Amsom habitat qui a permis au bailleur social de faire baisser ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20 %, ou encore le projet ambitieux de la réhabilitation de la friche Maréchal de Rosières-en-Santerre, ancien site industriel où verra le jour d'ici 2025 un programme mêlant logement social, commerces et services. Dans la Somme, département où 1 500 hectares de terres ont été en-

gloutis par le béton au cours de la dernière décennie, et où le chantier du canal Seine-Nord (1 000 hectares avalés) et les projets de zones d'activités comme celle de Boréalia à Amiens paraissent plus que jamais anachroniques, la nécessité de préserver ces richesses naturelles est un des objectifs affichés par cette « COP 80 ». C'est en tout cas ce qu'a rappelé le préfet de la Somme : « Nous avons perdu beaucoup trop d'espaces agricoles, il faut les protéger, et si c'est possible, les reconquérir », insiste Rollon Mouchel-Blaisot, lançant au passage un message sans équivoque aux élus un peu trop tentés par la bétonnisation : « Nous sommes les champions d'Europe des zones commerciales en périphérie. L'intérêt général doit primer, et l'étalement de type boîtes à chaussures, c'est fini. »